EAU OXYGENEE 10 VOLUMES

L'eau oxygénée 10 volumes des laboratoires Gilbert est une solution pour application locale. Cet antiseptique local est disponible sans ordonnance et réservé à l'usage externe (pour la peau). Il contient 100 ml de solution de peroxyde d'hydrogène à 3 pour cent.

L'eau oxygénée est un médicament recommandé pour le nettoyage à visée antiseptique de la peau érodée et des petites plaies, pour les saignements des petites plaies superficielles.

Effets de l'eau oxygénée 10 volumes

Les antiseptiques ne stérilisent pas : ils réduisent temporairement le nombre de germes présents sur la peau ou au niveau de la plaie pour ainsi limiter leur prolifération à l'origine des infections.

L'eau oxygénée libère de l'oxygène actif grâce à une enzyme (la catalase) présente au niveau des tissus. Ce dégagement d'oxygène produit une effervescence qui permet le nettoyage des plaies par action mécanique. Elle présente également des propriétés hémostatiques mais est rendue inactive par la présence de sang ou de pus.

L'eau oxygénée appartient à la famille des antiseptiques antioxydants.

Comment utiliser l'eau oxygénée 10V

Ne pas utiliser simultanément ou successivement d'autres solutions pour le nettoyage des plaies : risque d'interactions (inactivation ou antagonisme).

Appliquez l'eau oxygénée à l'aide d'une compresse stérile sur la plaie ou sur la peau.

Ne pas utiliser pour irriguer une cavité, une plaie très vascularisée ou sous pansement occlusif.

L'eau oxygénée ne peut pas servir à la désinfection du matériel médical ou chirurgical.

Lire la notice avant utilisation de l'eau oxygénée à 10 volumes.

Ce médicament ne doit pas être injecté ni avalé. Il doit être tenu hors de portée des enfants.

Contenance : 250 ml

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

EAU OXYGENEE STABILISEE CODEX 10 VOLUMES GILBERT, solution pour application locale en flacon

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Solution à 3 % de peroxyde d'hydrogène stabilisée (m/m)..... 100 ml Pour un flacon.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour application cutanée en flacon.

4. DONNEES CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

- Nettoyage de la peau érodée et des petites plaies,
- Petites hémorragies capillaires par plaies superficielles.

Remarque : Les agents à visée antiseptique ne sont pas stérilisants, ils réduisent temporairement le nombre de micro-organismes.

4.2. Posologie et mode d'administration

Dermatologie : nettoyage de la peau érodée et des petites plaies. Pulvériser l'eau oxygénée 10 volumes pure.

Hémostatique : pulvériser l'eau oxygénée 10 volumes pure sur les petites hémorragies par plaies superficielles.

4.3. Contre-indications

Ne pas mettre en contact avec les yeux.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Mises en garde spéciales

- Dès l'ouverture du conditionnement d'une préparation à visée antiseptique, une contamination microbienne est possible. Toutefois, les présentations unitaires de faible volume réduisent ce risque.
- Ne pas utiliser pour l'irrigation des cavités closes ou semi-closes, ni sur des plaies très vascularisées ou sous pansement occlusif. Des embolies gazeuses d'évolution fatale, par formation et diffusion de bulles d'O2 ont été rapportées à cette utilisation pour des doses parfois minimes.
- Ce produit doit être utilisé dans le strict respect de ses indications.
- Ne convient pas pour désinfecter le matériel médico-chirurgical.

Précautions d'emploi

Ne pas avaler.

Ne pas injecter.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Associations déconseillées

Compte-tenu des interférences possibles (antagonisme, inactivation…) l'emploi simultané ou successif de solutions de nettoyage est à éviter.

4.6. Fertilité, grossesse et allaitement

Sans objet.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

4.8. Effets indésirables

Sensations de picotements sur les plaies.

Des cas d'embolie gazeuse d'évolution parfois fatale ont été rapportées, quand l'indication n'a pas été respectée (irrigation des cavités closes ou semi-closes ou sur des plaies très vascularisées, ou sous pansement occlusif).

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.ansm.sante.fr.

4.9. Surdosage

Sans objet.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique : Autres antiseptiques et désinfectants, code ATC : D08AX01

Il s'agit d'une solution faiblement antiseptique de la classe des antioxydants.

La solution exerce par l'effervescence une action mécanique de nettoyage par dégagement d'oxygène.

L'eau oxygénée présente également des propriétés hémostatiques.

L'eau oxygénée est inactivée par les matières organiques (protéines, sang, pus…).

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

L'eau oxygénée libère de l'oxygène naissant actif sous l'influence de la catalase des tissus.

5.3. Données de sécurité préclinique

Sans objet.

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

Sans objet.

6.2. Incompatibilités

Produit instable en milieu alcalin, en présence de dérivés métalliques, de composés réducteurs, certains oxydants, lumière et chaleur.

6.3. Durée de conservation

3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver à l'abri de la chaleur.

Bien reboucher après chaque utilisation.